



toutes la formation peut être suivie à distance
(vidéo + plateforme + Skype)

Préparation des concours 2018 de
Directeur des services pénitentiaires

sommaire DSP 2018

**toutes la formation peut être suivie à distance
(vidéo + plateforme + Skype)**

■ Introduction

Propos liminaires

Les concours de DSP

Les épreuves

■ La formation à l'admissibilité

- A** Les supports photocopiés
- B** Les vidéos, la plateforme, l'espace réservé
- C** Les concours blancs (12 épreuves)
- D** Les cours (54 heures)
- E** Les bilans pédagogiques
- F** Correspondre avec les enseignants par mail

■ La formation à l'admission

■ En bref

■ L'inscription

■ Les annexes

calendrier prévisionnel 2018

inscription	octobre 2017
écrits d'admissibilité	mars 2018
admission	mai- juin 2018

calendrier de la formation ISP 2018

inscriptions	ouvertes
envoi des supports photocopiés	dès l'inscription
stage de formation	27 janvier au 4 février 2018

■ Propos liminaires

Bienvenue à l'ISP !

Nous sommes heureux de vous présenter notre formation aux concours de Directeur des Services Pénitentiaires (externe et interne) 2018, année pour laquelle nous vous adressons d'ores et déjà tous nos vœux de réussite. En choisissant l'ISP, vous rejoignez la prépa qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans. **Nos statistiques de réussite** confirmées année après année, pour tous les concours de la fonction publique, parlent pour nous **(voir annexe 1 page 11)**.

Comme nos anciens étudiants pourront vous le confirmer, la recette de ce succès est assez simple. Elle repose sur des enseignements intégralement dispensés par des professeurs qui connaissent parfaitement, dans toutes les matières, les spécificités de ce concours et les exigences des correcteurs des épreuves.

Les cours sont dispensés à Paris dans notre établissement rue de Varenne dans le 7^{ème}, à côté de Matignon et du musée Rodin. **Nos locaux spacieux vous accueillent toute l'année**, dès l'inscription, même en dehors de la période de cours, **en mettant à votre disposition des salles de travail en permanence**.

Forte de son expérience et de la proximité avec ses étudiants, l'équipe de l'ISP a pu identifier les principaux facteurs de succès aux concours de DSP et elle en a tiré quelques conséquences très concrètes :

- **Tout d'abord, la nécessité de s'adapter au niveau, au rythme et aux besoins de chaque étudiant**, d'où la mise en place d'une formation en deux temps: une préparation initiale sur supports photocopiés envoyés dès l'inscription (à la date de votre choix); puis un stage d'application des connaissances (en janvier 2018), d'approfondissement, d'actualisation et bien sûr de méthodologie, quelques semaines avant les épreuves du concours (qui devraient avoir lieu en mars 2018).
- **Le besoin de disposer de suffisamment de temps pour réviser entre la fin de la préparation et le jour J**. Pour un maximum d'efficacité, l'ISP propose donc une préparation **commençant, pour ceux qui le souhaitent, dès l'inscription**. Tout est mis en œuvre pour vous éviter les sprints de « dernière minute ».
- **L'importance d'un accompagnement personnalisé** à partir des forces et des faiblesses de chacun, d'où le passage de tous nos étudiants (s'ils le souhaitent) par un **bilan pédagogique individuel** avec un membre de la direction de l'ISP et ce, dès votre inscription (dans nos locaux ou par vidéo-conférence sur Skype), puis lors de la formation **(voir annexe 7)**.
- L'utilité que présente pour nombre d'étudiants la possibilité de voir **en vidéo tous les cours** (ou quelques-uns) s'ils ne peuvent se déplacer sur Paris **(voir annexe 3)**.
- **Enfin, lorsqu'ils sont admissibles et près du but, les étudiants trébuchent trop souvent sur les oraux d'admission, à la fois par appréhension et par manque d'entraînement**. C'est pourquoi, l'ISP vous propose **des simulations pour chaque épreuve** (dans nos locaux ou par vidéo-conférence sur Skype).

Conclusion : des résultats exceptionnels qui placent l'ISP depuis 10 ans en situation de quasi-monopole sur cette formation **(voir annexe 1)**.

A très bientôt,

Julie Haberman
Présidente de l'ISP / Responsable de la formation
julie.haberman@prepa-isp.fr

Les deux concours de DSP – Les épreuves

◆ **Le Concours externe** est ouvert aux candidats âgés de 35 ans au plus et titulaires d'un diplôme sanctionnant au minimum **trois** années d'études supérieures (Licence, Master, IEP...), satisfaisant à des critères physiques (entre autre acuité visuelle).

Les trois épreuves d'admissibilité du concours externe

◆	Composition portant sur les aspects du monde actuel	4h	coef 4
◆	Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier en droit pénal ou en droit public (au choix du candidat)	5h	coef 5
◆	Une épreuve de composition ou d'étude de cas portant (au choix du candidat) sur :	4h	coef 4
	◆ économie		
	◆ stat et math		
	◆ sciences et ressources humaines		
	◆ criminologie et droit pénitentiaire		

Les trois épreuves d'admission du concours externe

◆	Entretien (préparation de 15')	40'	coef 9
	conversation avec le jury en partant d'un texte de caractère général ou d'une étude de cas (Toute note inférieure à 5 est éliminatoire)		
◆	Interrogation orale (préparation de 30') en histoire, finances pub, dt public, dt pénal ou Ressources Humaines, au choix du candidat	30'	coef 3
◆	Épreuves de langue (préparation de 20')	20'	coef 2

◆ **Le Concours interne** est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat comptant au minimum quatre ans de services en cette qualité.

Les trois épreuves d'admissibilité du concours interne

◆	Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier de Culture Générale	4h	coef 4
◆	Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier en droit pénal ou en droit public (au choix du candidat)	5h	coef 5
◆	Une épreuve de composition ou d'étude de cas portant au choix du candidat sur :	4h	coef 4
	◆ économie		
	◆ stat et math		
	◆ sciences et ressources humaines		
	◆ criminologie et droit pénitentiaire		

Les trois épreuves d'admission du concours interne

◆	Entretien (sans temps de préparation)	40'	coef 9
	conversation avec le jury en partant d'une présentation du parcours professionnel (Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire)		
◆	Interrogation orale (préparation de 30') en histoire, finances pub, dt public, dt pénal ou Ressources Humaines, au choix du candidat	30'	coef 3
◆	Épreuves de langue (préparation de 20')	20'	coef 2

La formation ISP aux concours de DSP

toutes la formation peut être suivie à distance
(vidéo + plateforme + Skype)

- A- Les supports photocopiés **dans toutes les matières**
- B- Les vidéos, la plateforme et l'espace réservé de chaque étudiant
- C- Les concours blancs **(4 concours blancs par matière soit 12 épreuves)**
- D- Les cours (54 heures) **du 27 janvier au 4 février 2018**
- E- Les bilans pédagogiques
- F- Correspondre avec les enseignants par mails, faire des devoirs supplémentaires.

la formation complète (admissibilité + admission) est proposée **au tarif de 1 500 €** pour la session 2018
(voir tarifs des formations page 10)

La formation à l'admissibilité

A- Les supports photocopiés (voir annexe 2)

◆ Composition des supports photocopiés :

Les photocopiés, mis à jour chaque année, sont des sources précieuses de documentation *.

En criminologie et droit pénitentiaire, **le support regroupe l'intégralité du programme**. Il permet de supprimer toute recherche en bibliothèque dans le cadre des révisions et tout achat de manuel (sachant qu'aucun manuel ne couvre intégralement le programme de l'épreuve).

En Culture Générale, les deux tomes envoyés comprennent une bibliographie, une vingtaine de sujets corrigés, des documents et surtout de **nombreuses fiches de cours** sur des thèmes comme : l'Etat, la Justice, la guerre, l'égalité, le travail...

Pour l'épreuve de synthèse de dossier, des supports photocopiés couvrant l'intégralité du programme du concours sont envoyés en droit pénal ou en droit public (au choix).

Récapitulatif des supports photocopiés :

- ◆ Criminologie : 1 tome
- ◆ Culture Générale (concours externe) : 2 tomes
- ◆ Synthèse juridique : 4 tomes (1 tome de synthèse et 3 tomes couvrant l'intégralité du programme en droit pénal ou en droit public)
- ◆ Synthèse sur un dossier d'ordre général (concours interne) : 1 tome

◆ Calendrier de parution des supports photocopiés :

Les photocopiés sont mis à jour chaque année et paraissent en juin.

Si vous vous inscrivez tôt dans l'année (avant la parution des supports 2018), pour commencer tôt la formation, **les supports** de l'année précédente **vous sont envoyés dès l'inscription** (photocopiés de la session 2017).

Puis ceux de l'année 2018 vous seront à nouveau envoyés dès leur parution (sans supplément de prix bien évidemment).

* *Pour cette raison, les photocopiés ne sont accessibles qu'aux étudiants inscrits à la préparation DSP et ne peuvent être vendus séparément. Il est possible de venir les consulter avant de décider de toute inscription.*

La formation ISP à l'admissibilité

B- Les vidéos, la plateforme et l'espace réservé de chaque étudiant **

Dès votre inscription vous recevez un mail de confirmation ainsi qu'un code d'accès à un espace privé sur le site Internet de l'ISP.

Dans cet espace vous trouverez une vidéo méthodologique **de chaque épreuve du concours**. Une plateforme vous permet aussi de déposer les premiers sujets de concours blancs et d'en récupérer immédiatement le corrigé-type. Un mail perso vous indiquera que votre copie a été corrigée et que vous pouvez la récupérer. Tout au long de la formation et jusqu'au dernier jour des épreuves, des informations sont déposées par le secrétariat et les enseignants sur votre espace réservé : ouverture des inscriptions au concours, ouverture du concours indiquant le nombre de places, mais aussi nouveau point de cours, d'actualité....

** *Les nouvelles technologies sont au service de la préparation et permettent un gain de temps et une praticité considérables. Mais l'enseignement reste majoritairement classique : un enseignant, une salle de cours, un nombre d'élèves réduit permettant un échange direct ainsi que des salles de travail disponibles toute l'année.*

La formation ISP à l'admissibilité

C- Les 12 concours blancs (voir annexe 4)

Quatre concours blancs par matière sont proposés *** soit un ensemble de 12 sujets à traiter.

- ◆ deux sujets par matière sont proposés dès l'inscription. Ils seront à faire librement mais au plus tard le 15 janvier 2018.
- ◆ deux sujets par matière seront proposés lors des périodes de cours en janvier 2018.

Les notes, les corrections individuelles, les corrigés-type.

Les copies sont notées selon des critères très objectifs (ceux des correcteurs officiels, nombre de correcteurs de l'ISP étant d'anciens examinateurs de concours) et les notes de l'ISP sont donc similaires à celles obtenues lors des épreuves. La moyenne des notes, la plus haute et la plus basse sont communiquées pour chaque sujet permettant à chacun de se positionner.

A la différence des copies de concours qui sont notées mais ne contiennent aucune observation, les copies de concours blancs réalisées à l'ISP sont toutes notées et très "généreusement" annotées afin que chaque élève puisse comprendre ses forces, ses faiblesses et le chemin à parcourir pour s'améliorer. Avec chaque sujet, est proposé un corrigé-type, corrigé disponible également pour ceux qui ne souhaitent pas réaliser tous les devoirs proposés.

*** Les premiers devoirs dans chaque matière seront à faire en format WORD, dans une démarche purement méthodologique. Ils seront déposés sur la plateforme dans l'espace réservé de chacun. Les devoirs suivants seront réalisés manuscrits afin d'être réalisés dans les conditions du concours.

La formation ISP à l'admissibilité

D- Les cours : 54 heures (sur place à Paris ou en vidéo)

Les cours ont lieu à Paris (ou en vidéo) du 27 janvier 2018 au 4 février 2018 inclus

Ils sont répartis ainsi :

- | | | |
|---------------|---|-----------|
| ◆ Epreuve 1 : | Culture Générale (concours externe) ou Note sur un dossier de Culture Générale (concours interne) : | 18 heures |
| ◆ Epreuve 2 : | Synthèse de dossier (option droit pénal ou droit public) : | 18 heures |
| ◆ Epreuve 3 : | Criminologie (seule option préparée à l'ISP car épreuve "maitresse" du concours de DSP) | 18 heures |

Les cours, dans chaque matière, permettent

- ◆ la hiérarchisation des idées : il s'agit de trier les idées selon leur importance, d'en éliminer certaines, de faire apparaître les principales et d'opérer des regroupements.
- ◆ l'articulation des idées : elles doivent être reliées les unes aux autres de façon logique.
- ◆ une démonstration convaincante : il faut savoir donner une âme à une copie, éviter à la fois les affirmations gratuites non démontrées et les successions d'idées entre lesquelles le candidat ne peut ou ne veut choisir. Les cours permettent ainsi de maîtriser les épreuves de dissertation et de notes de synthèse.

La réalisation des épreuves écrites dans les meilleures conditions possibles implique que leur esprit a été correctement analysé; il est indispensable de savoir et d'appliquer la méthode attendue chez un futur directeur pénitentiaire.

La possibilité de suivre tous les cours en vidéo (voir annexe 3)

Tous les cours du stage de janvier sont filmés et disponibles sur le site de l'ISP grâce aux identifiants et mot de passe fournis dès l'inscription. Les étudiants peuvent donc suivre les cours sur place à Paris ou les suivre à distance en vidéo. Il est aussi possible pour ceux qui le souhaitent de suivre les cours sur place puis de re-voir les cours en vidéo.

La formation ISP à l'admissibilité

E- Le bilan pédagogique individuel (voir annexe 7)

Parce que chaque élève a un parcours différent, un bilan individuel avec l'un des membres de la direction, est proposé dès l'inscription afin d'établir "un parcours de formation". Un second bilan, en cours de formation, propose de faire le point sur l'évolution de la formation et de donner des conseils pour optimiser le chemin déjà parcouru. Ces bilans personnalisés peuvent se faire à Paris ou par SKYPE.

La formation ISP à l'admissibilité

F- Correspondre avec les enseignants par mails, faire des devoirs supplémentaires

Début janvier 2018, vous sera distribué un dossier comprenant :

- ◆ les thèmes de chaque séance (dans l'ordre ou ils seront traités);
- ◆ la liste du corps professoral avec leur adresse mail.

A compter de cette date, il sera possible de les joindre par mail pour toute question et pour leur demander des devoirs supplémentaires.

La formation ISP à l'admission

◆ entretien

L'épreuve de Grand Oral ne porte pas sur un domaine délimité. Il s'agit pour le candidat de gérer l'imprévisible des multiples questions qui sont posées. Les candidats sont appréciés et notés, moins sur des critères scolaires, que sur un ensemble de critères informels, mettant en jeu les composantes de leur personnalité et leur parcours professionnel pour permettre d'évaluer son aptitude à la fonction.

La préparation proposée est ainsi composée :

- ◆ un cours explicatif d'une heure en vidéo (accessible sur le site de l'ISP).
- ◆ 2 simulations individuelles (sur place à Paris ou par Skype) (voir annexe 5)

◆ épreuve d'option (toutes les matières sont proposées sauf les Ressources Humaines)

La préparation proposée est ainsi composée :

- ◆ un support photocopié (cours et documents d'actualité).
- ◆ 2 simulations individuelles (sur place à Paris ou par Skype).

◆ épreuve de langue

La préparation proposée est ainsi composée :

- ◆ un support photocopié (cours et documents d'actualité);
- ◆ 2 simulations individuelles (sur place à Paris ou par Skype).

Les langues proposées par l'ISP sont l'anglais et l'espagnol.

Les simulations individuelles ont lieu après les résultats d'admissibilité. Les élèves non-admissibles, pourront, s'ils le souhaitent, reporter les simulations à l'année suivante. Cette possibilité n'est offerte qu'une fois.

toutes la formation peut être suivie à distance
(vidéo + plateforme + Skype)

■ **En bref :**

- ◆ **Liberté de temps:** La formation démarre à l'inscription par l'envoi de supports photocopiés et l'attribution de codes permettant l'accès des vidéos. A vous d'étaler la formation sur le temps que VOUS décidez. Vous faites les devoirs aux dates qui vous conviennent, qui correspondent à vos disponibilités et à l'avancée de vos révisions.

- ◆ **Liberté de choix :** La formation peut être suivie dans une ou plusieurs matières.
Vous pouvez composer vous-même votre formation sur mesure en choisissant de vous inscrire à l'ISP pour une ou plusieurs matières. Il est aussi possible de vous inscrire à certaines matières dans un premier temps puis de compléter votre inscription ultérieurement.

- ◆ **Engagement de l'ISP** Nous sommes assurés de la qualité de la formation que nous vous proposons. **Donc nous nous engageons envers vous (voir annexe 6)**

- ***Il s'agit d'un concours sélectif mais accessible.***
Peu de candidats sont réellement bien préparés, car peu le préparent spécifiquement.

Il est alors possible par un travail organisé, ciblé (les spécificités) et de qualité, de faire la différence le jour des épreuves.

L'inscription

L'inscription à la formation doit comprendre :

- ◆ la demande d'inscription ci-jointe remplie, datée et signée, (une inscription et un paiement en ligne sur le site de l'ISP sont possibles également);
- ◆ un chèque, à l'ordre de l'ISP, de l'intégralité du montant des frais.

Les frais de scolarité peuvent, sans majoration de frais, être échelonnés (entre 1 et 6 chèques, un chèque encaissable chaque mois).

Les frais de scolarité comprennent les envois de photocopiés en France métropolitaine. Pour des raisons de problèmes postaux récurrents, les photocopiés ne sont envoyés ni à l'étranger ni dans les collectivités d'outre-mer. Une formule spéciale est prévue pour les candidats résidant à l'étranger ou dans les collectivités d'Outre-Mer. Nous contacter à ce sujet.

En cas d'annulation, aucune demande de remboursement ne sera acceptée. Cependant, à la condition de prévenir l'ISP au plus tard avant le 1^{er} novembre 2017, (par lettre en ARRC), il est possible de reporter sa participation au stage de janvier 2018 à celui de la session 2019. Cette possibilité n'est offerte qu'une seule fois, uniquement pour un report sur l'année suivante et pour la même préparation (DSP).

◆ Les tarifs des formations des épreuves d'admissibilité

EPREUVE 1	◆	Composition sur l'évolution générale, politique, économique et sociale depuis 1945 ou Rédaction d'une note d'analyse et de synthèse à partir d'un dossier de Culture Générale	350 €	(concours externe uniquement)
EPREUVE 2	◆	Rédaction d'une note d'analyse et de synthèse à partir d'un dossier en droit pénal ou droit public	350 €	(concours interne uniquement)
EPREUVE 3	◆	Composition ou étude de cas en criminologie et droit pénitentiaire (seule option préparée par l'ISP)	350 €	(concours externe ou interne)

◆ Les tarifs des formations des épreuves d'admissibilité

EPREUVE 1	◆	Un entretien avec le jury *	300 €	(concours externe ou interne)
EPREUVE 2	◆	Epreuve orale d'option (hors Ressources Humaines)	300 €	(concours externe ou interne)
EPREUVE 3	◆	Une conversation dans la langue choisie	300 €	(concours externe ou interne)

◆	Tarif de la formation complète à l'admissibilité	(3 épreuves)	900 €
◆	Tarif de la formation complète à l'admission	(3 épreuves)	700 €
◆	Tarif de la formation complète à l'admissibilité et à l'admission	(6 épreuves)	1 500 €

* la formation diffère selon que le candidat présente les concours interne ou externe.

<p style="text-align: center;">annexe 1 Les statistiques de reçus du concours DSP</p> <p>2013 16 élèves préparés par l'ISP, 4 admis. 2014 35 élèves préparés par l'ISP, 6 admis. 2015 41 élèves préparés par l'ISP, 7 admis 2016 45 élèves préparés par l'ISP, 13 admissibles et 7 admis. 2017 32 élèves préparés, résultats en cours.</p>	<p style="text-align: center;">annexe 2 Les supports photocopiés</p> <p>Les supports photocopiés juridiques sont envoyés, actualisés des derniers éléments législatifs, doctrinaux et jurisprudentiels. Ces supports sont des photocopiés de cours, couvrant l'intégralité du programme. Ils permettent aux étudiants d'être dispensés complètement de l'achat de manuels.</p> <p>L'actualisation de ses supports après leur parution est proposée lors des cours de la session de janvier, puis ensuite (entre janvier et les épreuves du concours) par vidéo sur l'espace réservé des élèves.</p>	<p style="text-align: center;">annexe 3 Cours en vidéo</p> <p>Tous les cours peuvent être suivis à distance sans aucun déplacement à Paris.</p> <p>Les concours blancs écrits et les simulations orales individuelles peuvent également être faits à distance.</p> <p>L'accès aux cours vidéo se fait grâce à un identifiant et un mot de passe fournis lors de l'inscription.</p> <p>Chaque cours peut être visionné deux fois.</p>	<p style="text-align: center;">annexe 4 Les devoirs à faire</p> <p>Les sujets à traiter sont envoyés avec les supports photocopiés.</p> <p>Les sujets pourront être traités au choix de chacun sur place à l'ISP ou à domicile (copies à déposer sur la plateforme en ligne).</p> <p>Une grande souplesse est proposée dans le calendrier d'envoi des devoirs. C'est à vous d'établir votre programme, mais nous sommes là pour vous conseiller.</p>
<p style="text-align: center;">annexe 5 Les simulations orales</p> <p>Les simulations orales individuelles se feront au choix des étudiants à l'ISP Paris ou par Skype.</p> <p>Les dates sont à fixer individuellement avec le secrétariat.</p> <p>Une très grande souplesse est offerte dans le choix des dates et des horaires (en semaine, en journée, en soirée ou le week-end).</p>	<p style="text-align: center;">annexe 6 L'engagement réussite</p> <p>Parce que les formations que nous proposons sont efficaces, nous nous engageons.</p> <p>Si vous avez suivi la formation complète pour l'admissibilité et que vous n'êtes pas admissible, l'ISP vous adressera l'année suivante un jeu complet de supports photocopiés réactualisés (dans les matières juridiques : crimino et pénal ou public).</p> <p>Si vous avez suivi la formation complète pour l'admission et que vous n'êtes pas admis, l'ISP vous offrira l'année suivante une simulation orale par matière d'admission.</p>	<p style="text-align: center;">annexe 7 Les bilans méthodologiques individualisés</p> <p>Parce que chaque élève a un parcours différent, des atouts et des faiblesses particulières, un bilan de mise en place de la formation est proposé dès l'inscription afin d'établir "un parcours individuel de formation".</p> <p>Un second bilan, en cours de formation, permet de faire le point de l'évolution et de donner quelques conseils personnalisés pour optimiser le chemin déjà parcouru.</p> <p>Ces bilans personnalisés peuvent se faire à Paris ou par SKYPE.</p> <p>Ils sont bien sûr facultatifs.</p>	<p style="text-align: center;"><i>pour toutes questions sur le concours ou la formation ISP</i></p> <p style="text-align: center;">julie.haberman@prepa-isp.fr</p> <p style="text-align: center;">06 88 24 18 39</p>



*pour toutes questions
sur le concours*

Enseignement Supérieur Privé
18 rue de Varenne 75007 PARIS
<http://www.prepa-isp.fr>
01 42 22 30 60

Retrouvez toute notre actualité sur :



L'ISP est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30, les samedis de 9h30 à 13 h
et les samedis après-midi et dimanches sur rendez-vous.